

Bulletin technique Agriculture biologique

Mieux connaître les rongeurs en maraîchage et les techniques de lutte utilisables

Maraîchage et Légumes Nouvelle-Aquitaine



Dégâts sur carottes

Crédit photo : Benoît VOELTZEL - CDA 17



Dégâts sur panais

Crédit photo : Benoît VOELTZEL - CDA 17



Dégâts sur céleri rave

Crédit photo : Benoît VOELTZEL - CDA 17

On constate à l'automne des dégâts de rongeurs parfois conséquents sur certains légumes, tels que les patates douces, les betteraves, les carottes ou les courges.

De nombreux maraîchers souhaitent augmenter leur surface de production en patate douce mais sont confrontés à des dégâts importants de rongeurs car ce légume est récolté tardivement à l'automne.

Le campagnol

Plusieurs espèces de rongeurs peuvent faire des dégâts sur les légumes. Le plus présent dans les parcelles agricoles est le campagnol. Les mulots sont présents plutôt dans les habitats forestiers.

Il existe 13 espèces de campagnols sur le territoire français, mais seulement deux sont présentes en milieu agricole : **le campagnol des champs** et **le campagnol terrestre**, appelé aussi rat taupier.



Campagnol des champs



Campagnol terrestre

[*Note Limousin Ecophyto campagnols \(édition 2013\)*](#)

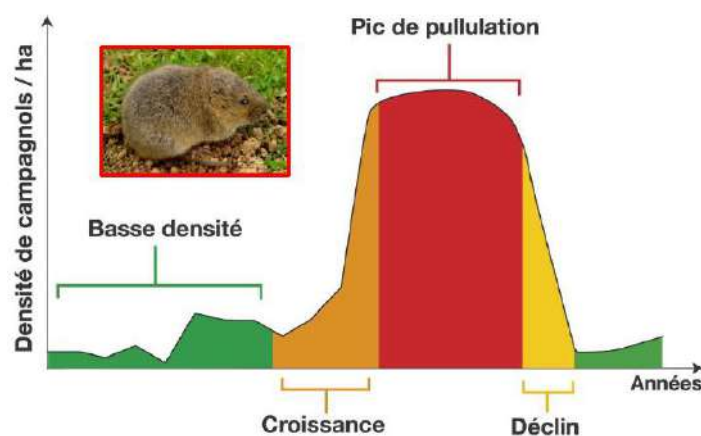
Pourquoi les dégâts peuvent-ils parfois être importants ?

Les rongeurs ont des périodes de gestation très courtes et plusieurs portées par an, ce qui permet une augmentation exponentielle des populations.

Deux adultes de campagnol en mars donnent une centaine de campagnol en octobre car la maturité sexuelle arrive à un mois seulement.

De plus, ce sont de gros mangeurs : **le campagnol des champs peut consommer chaque jour l'équivalent de deux fois son poids.**

L'intensité des dégâts est généralement variable d'une année sur l'autre car la densité de rongeurs fluctue d'une année à l'autre. Les pics de pullulation ont lieu, en règle générale, tous les 6 à 7 ans, en alternance avec des années de basse densité.



Quels sont les prédateurs naturels des rongeurs ?

La prédation naturelle est la meilleure arme contre les rongeurs. Les rapaces nocturnes tels que **les chouettes ou les hiboux** sont de bons prédateurs des rongeurs, ainsi que les rapaces diurnes tels que **les buses ou les faucons**.



Pour favoriser les rapaces, il est conseillé de créer des zones de chasse dans la parcelle en installant, par exemple, **des perchoirs à 2 à 4 mètres de haut**, dans les zones dépourvues d'arbres.

Il est également préconisé de **conserver les arbres âgés et des espaces tranquilles**. Si les rapaces ne trouvent aucun moyen de se percher, ils ne s'installent pas.

Une famille de busards cendrés consomme entre 500 et 1 000 campagnols des champs par an.

Pour favoriser les chouettes, en l'absence d'arbres creux, il est possible d'installer des nichoirs en bordure de parcelle.



Crédit photo : Romain SORDELLO

Une autre catégorie d'animaux qui sont de très bons prédateurs de rongeurs sont les mammifères carnivores, tels que les **renards, les belettes, les fouines, les martres ou les hermines**.



Un renard adulte peut consommer jusqu'à 8 000 campagnols en une année, ce qui représente une moyenne de 20 par jour.

Pour favoriser ces prédateurs, il est possible de faire des aménagements en bordures de parcelle avec des zones refuge.

Les chats sont aussi de bons prédateurs des rongeurs. En cas de forte pression, il est conseillé d'avoir plusieurs chats sur la ferme. Ils ont cependant l'inconvénient de détruire l'avifaune, les reptiles et les batraciens.

D'autres animaux consomment également des campagnols : **le héron, le corbeau, la corneille, le serpent, le blaireau et le sanglier**.

Quelles sont les pratiques qui favorisent la présence des rongeurs ?

La diminution ou l'absence de travail du sol favorise les rongeurs car leurs galeries ne sont jamais détruites. Une couverture végétale permanente, comme par exemple une prairie, est propice aux rongeurs.

Agronomiquement, il est très fortement préconisé de faire un couvert végétal à l'automne une fois la culture légumière récoltée, de le laisser pousser tout l'hiver et de le détruire au printemps avant l'implantation de la nouvelle culture.

La technique de destruction du couvert par roulage avec un rouleau faca (= sans travail du sol) favorise les rongeurs car les galeries ne sont pas détruites.

Plus le couvert a une biomasse importante, plus les rongeurs sont protégés car non accessibles aux rapaces et aux mammifères carnivores.

En cas de forte infestation de rongeurs, il faut adapter la destruction du couvert végétal, en utilisant par exemple un déchaumeur à disque et ne pas attendre d'avoir une biomasse trop importante (= destruction plus précoce en avril par exemple).

Pour lutter contre l'enherbement et diminuer l'évaporation d'eau du sol, beaucoup de cultures légumières peuvent être paillées. Cependant ce paillage favorise les rongeurs, notamment le paillage paille ou foin, tout comme les bâches utilisées pour l'occultation.

Les grandes parcelles sans arbre et haie ne permettent pas d'héberger les prédateurs des rongeurs ; ce sont donc des milieux favorables aux rongeurs.

De la nourriture diversifiée présente toute l'année favorise les rongeurs. En cas de pression importante de rongeurs, il faut récolter rapidement les légumes à l'automne et les conserver soit dans un silo, soit en chambre froide.

Les tas de compost et de matières organiques trop proche des cultures favorisent les rongeurs. Il est conseillé de déplacer régulièrement les aires de compostage, cela évite les installations.

Lutte possible contre les rongeurs avec produits rodenticides en agriculture bio ?

Les produits rodenticides peuvent être utilisés dans le cadre de la lutte contre les rongeurs, mais uniquement dans des boîtes qui se ferment et dans un bâtiment fermé, pour éviter tout risque de contamination par le produit.

Les rodenticides sont donc interdits en plein champ, sous serre et dans les lieux de stockage des denrées alimentaires.

L'utilisation de pièges

Il existe deux types de pièges.

Les pièges à cages ou à trappe

Il faut une vérification quotidienne des pièges.



Piège Standby de la société Andermatt

Les pièges type guillotine, à installer sur une galerie

Ils sont très efficaces car ils ont un déclenchement sensible et rapide mais demandent également une surveillance quotidienne. Ils permettent de piéger les rongeurs dans les deux directions. Il y a un repère visuel pour voir les pièges qui ont capturé un rongeur. Une fois les rongeurs éliminés d'une parcelle, il est nécessaire de casser les galeries existantes pour retarder une éventuelle nouvelle infestation.

Piège Topcat de la société Andrematt





Crédit photo : Emmanuel PLANTIER – CDA 40

Les pièges doivent être positionnés sur une galerie.



Crédit photo : Emmanuel PLANTIER – CDA 40

Quelle efficacité de la lutte par ultrason ?

L'efficacité des ultrasons sur les rongeurs est moyenne car ils s'habituent aux ultrasons : il faut donc régulièrement changer les fréquences.

Conclusion

La lutte contre les rongeurs doit faire intervenir plusieurs leviers pour être efficace.

Il est très important de favoriser l'implantation des prédateurs naturels à proximité des parcelles maraîchères.

De plus, il est nécessaire d'adopter des pratiques agronomiques qui défavorisent au maximum leur développement : rotation de culture, travail du sol, adaptation de l'itinéraire technique du couvert végétal, pas d'utilisation de paillage paille/foin.

Sources :

- <http://www.campagnols.fr/>
- *Techniques Culturelles simplifiées. N°66. Janvier/février 2012*
- *Note Ecophyto Limousin Décembre 2013*
- *Stratégie d'intervention contre les mulots et campagnols des champs, Juillet 2018, CDA 16*
- *Favoriser la prédation par les oiseaux pour lutter contre les campagnols, CDA 81 et CDA 83*

Rédaction :

Chambre d'agriculture de la **Charente-Maritime**
Benoît VOELTZEL : benoit.voeltzel@charente-maritime.chambagri.fr

Retrouvez toutes les ressources et publications en maraîchage et légumes bio des Chambres d'agriculture (fiches techniques et guides...) [ICI](#)

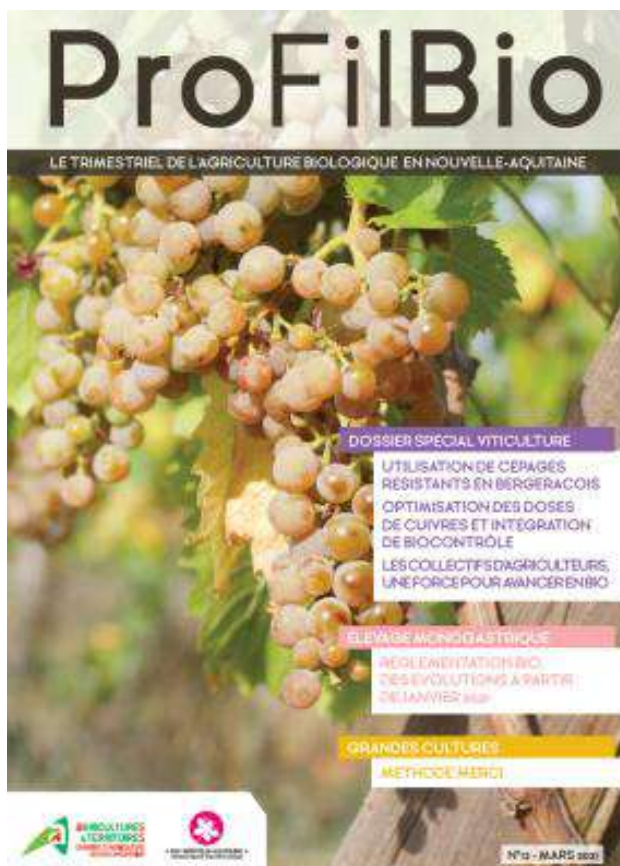
Newsletter de l'@B

« Les actualités AB des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine »



- **Pour recevoir les prochaines newsletters** : merci d'adresser votre demande aux contacts en fin de document.
- Les [newsletters](#) sont mises en ligne sur le site de la Chambre régionale d'agriculture.
- Prochaine newsletter : **mai 2021**

La revue technique ProFilBio



Publiée par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et Bio Nouvelle-Aquitaine.

Dans chaque numéro, une rubrique est consacrée au maraîchage et aux légumes.

- **Pour recevoir les prochains numéros de ProFilBio** (envoi mail gratuit), cliquer [ICI](#).
- Pour consulter [les numéros déjà parus](#).
- Prochain numéro : **juin 2021**

Les installations en AB



Pour tout savoir sur les installations en AB avec la dotation jeune agriculteur (DJA), avec le prêt d'honneur (PH) et avec le CFE.

[ANALYSE DES INSTALLATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE](#)

Bulletin de Santé du Végétal



Pour recevoir les éditions BSV Nouvelle-Aquitaine (gratuit) :

<http://archives emailing-asp.com/4/3360/inscription.html>

Pour consulter les éditions BSV déjà parues : cliquer [ICI](#)

Contacts en département

Chambre d'agriculture de la **Charente**
Sylvie SICAIRE :
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
Benoît VOELTZEL
benoit.voeltzel@charente-maritime.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Corrèze**
Jean-Claude DUFFAUT
jc.duffaut@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Creuse**
Noëllie LEBEAU
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**
Nathalie DESCHAMP
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Landes**
Emmanuel PLANTIER
emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du **Lot-et-Garonne**
Cécile DELAMARRE
cecile.delamarre@cda47.fr

Chambre d'agriculture des
Pyrénées-Atlantiques
Gaëlle BERNADAS
g.bernadas@pa.chambagri.fr



Ce bulletin a été réalisé par le groupe production des Chambres d'agriculture « Maraîchage et Légumes bio », avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

